

Pour ne plus subir ! Pour agir ! Je me syndique à la CGT !



COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE ENTRE SYNDICATS SUITE À L'ANNONCE DE CHÔMAGE EN 2014 !

<http://cgt-ford.com>

vendredi 22 novembre 2013

Lors de la réunion extraordinaire du CE du 12 novembre, la direction de FAI a confirmé qu'il y aurait du chômage partiel (APA) en 2014. **Chaque organisation syndicale présente (CFE/CGC, UNSA, CFTC et CGT) s'est exprimé et a trouvé anormal que du chômage partiel soit prévu pour 2014 alors que Ford s'est engagé en mai dernier à maintenir 1000 emplois actifs à FAI pendant 5 ans.**

Du coup la CGT a envoyé un mail à ces syndicats pour leur proposer une rencontre le mercredi 20 novembre pour discuter sur le sujet. Seule la CFTC y a répondu et est venue.

La CGT a expliqué le sens de sa démarche. Outre le fait le plus important que Ford ne tienne pas ses engagements concernant les 1000 emplois actifs et qu'il faut absolument une activité supplémentaire pour y arriver, Ford ne compte même pas maintenir le rajout des 5% sur la base du calcul de l'APA (passant donc de 75% du temps de l'APLD à 70% avec l'APA). Le résultat est que les salariés vont encore voir leurs rémunérations diminuer pendant les périodes de chômage. D'autant plus que du fait du calcul sur l'année précédente, les pertes de salaire vont s'accroître en s'ajoutant aux baisses des années passées. **Non trouvons ça inacceptable !**

Ford doit procurer du travail et un salaire complet à tous les salariés, pas du chômage !

Nous avons donc demandé à la CFTC s'ils étaient d'accord pour que nous revendiquions ensemble que Ford maintienne ce rajout de 5%, comme il le fait jusqu'au mois de décembre, tant qu'il y aura du chômage partiel. Quelles démarches et quels moyens nous donnons-nous pour les obtenir ?

Nous commencerons par élaborer en commun un courrier adressé directement à Ford Europe pour **porter nos revendications.**

Pour le reste, nous attendons la réponse de la CFTC qui va en discuter en interne avant de prendre sa décision. Lors d'une prochaine rencontre nous discuterons des stratégies que nous pourrions avoir en commun et de la suite à donner.

C'est par un travail syndical commun que nous serons plus efficaces pour défendre les intérêts des salariés !